

A black and white photograph of a marble quarry. In the foreground, a large metal crane with multiple cables is positioned on a concrete or metal structure. The background shows a steep, rocky hillside with visible layers of marble and some sparse vegetation. The overall scene is industrial and rugged.

Les Marbres de l'Aude et de l'Hérault

**Actes de la Journée Marbre,
Cessenon, 9 avril 2005**

Dossier Marbres 2

Arts et Traditions Rurales

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Hérault

**LES DEBUTS DE DOM GREGOIRE TARRISSE
ET LA RESTAURATION DE L'EGLISE DE CESSENON**

Une église mauriste d'avant les mauristes ?

Bernard Chedozeau

Les Archives municipales de Saint-Denis possèdent une *Vie* manuscrite de D. Tarrisse¹ par D. Philibert Tesson². La lettre de dédicace, adressée « aux RR. PP. Président et définites du chapitre général de la congrégation de Saint-Maur assemblés en l'abbaye de Marmoutier à Tours », est du 15 mai 1654 (D. Tarrisse étant mort en 1648), l'auteur étant à Saint-Laumer de Blois ; l'avant-propos précise que l'ouvrage a été demandé.

Cette *Vie* est écrite dans le style hagiographique courant à l'époque. Dans l'avant-propos, D. Tesson rapporte le concert de louanges qui a accompagné la vie de D. Tarrisse. « La reine l'a toujours regardé comme un saint », « le grand cardinal de Richelieu défunt l'honorait beaucoup pour sa rare piété », le cardinal de La Rochefoucauld faisait de même, Cospean évêque de Lisieux (un des bons spirituels du temps) estimait que « ce bon père avait trouvé la pierre philosophale de la vraie dévotion », et Alain de Solminihac comme s. Vincent de Paul l'avaient eux aussi en grande estime. De façon réaliste, D. Tesson résume rapidement le *cursus* extraordinaire de D. Tarrisse, « écolier, soldat, clerc, notaire, greffier, solliciteur d'affaires, ecclésiastique, prieur-curé, religieux bénédictin, supérieur subalterne [*assistant*], supérieur général » de la congrégation pendant quelque dix-sept ans.

¹ François Rousseau, *Dom Grégoire Tarrisse (1575-1648)*, Paris, 1924, à compléter par Jean Segondy, *Cessenon-sur-Orb [...]*, Nîmes, Lacour, coll. Rediviva (rééd.), 1993, chap. 4 « Le prieur Jean Tarrisse » (p. 685-722). Chanoine M. Granier, « Dom Grégoire Tarrisse », *Semaine religieuse du diocèse de Montpellier*, 1942, p. 336-338. Mais pour cette première période de sa vie, on consultera surtout les documents que possèdent les Archives municipales de Saint-Denis, « Vie [manuscrite] du R. P. Tarrisse de la congrégation de Saint-Maur à Saint-Denis [sic] » (GG 201), ainsi que les divers et rares documents qui subsistent de lui (GG 202, lettres de 1641-1647 à D. François de Bousquat ; GG 203, GG 204).

La *Vie* a été rédigée immédiatement après la mort de D. Tarrisse (septembre 1648) par un de ses proches et admirateurs, Dom Philibert Tesson, qui en signe le 15 mai 1654 l'envoi et la dédicace aux pères alors en chapitre général (Dom [Antoine] Philibert Tesson, *Matricula* n° 255, né près de Rouen, entré à 19 ans, profès le 2 mai 1627 à Saint-Faron, mort à Melun le 28 février 1658). François Rousseau s'en est servi. Cette *Vie* à la fois érudite et hagiographique, et dont l'intérêt majeur est d'être écrite à une haute époque, avant même l'affiliation des abbayes languedociennes, mériterait d'être publiée.

Sur Cessenon : Arch. dép. de l'Hérault, G 522 ; BNF ms fr ou lat 17669 f° 643 r°. Sur l'état du bénéfice-cure de Roquebrun en 1791, *ibid.*, 1 Q 1116, vente des biens nationaux.

² Arch. mun. de Saint-Denis, GG 201 ; les numéros voisins contiennent des lettres du futur supérieur général, et le texte de sa profession.

³ Sur les débuts de Dom Tarrisse, BNF ms fr 17670, f° 158 v° sqq. (à partir des « mémoires » de D. Tarrisse), et BNF ms fr 17664 f° 438, D. Tarrisse sur la *Règle*, 1638.

L'ouvrage présente l'intérêt majeur de donner avant chaque chapitre copie des notes, par D. Tesson lui-même, des notes sur lesquelles il travaille ; on possède donc les sources de l'ouvrage, avant leur mise en forme littéraire et hagiographique. Pour les premiers chapitres, le bénédictin dispose de « mémoires » « pris de M. Fabre et autres habitants de Cessenon et Saint-Chinian de la Corne » (ces derniers ne sont pas nommés), des mémoires de « M. Bauldry », et enfin des notes « d'un anonyme ». On observera toutefois que les mémoires mêmes ont disparu. D'autre part, pour ce qui est de la vie de D. Tarrisse on n'a retenu ici que ce qui s'en rattache à Cessenon, patrie de sa mère Marguerite Pellier et dont il a restauré l'église priorale en même temps que paroissiale⁴.

I

D. Grégoire Tarrisse jusqu'à son départ de Toulouse

Jean (en religion Grégoire) Tarrisse a fait une carrière étonnante. Né en 1575 à Pierrerue près de Cessenon⁵, il est soldat, intendant, notaire royal (dont les minutes sont conservées⁶), régent des écoles. Il est reçu en 1607 bachelier en droit canon, reçoit la tonsure. « Après son retour de la guerre, le gouverneur de Cessenon [*M. de Vissac*] le demande et lui commet le maniement de ses affaires » (ch. 5). A l'âge « d'environ 28 à 30 ans » (ch. X), c'est-à-dire en 1603-1605, avec M. Pistre « lieutenant d'Autignac » Jean Tarrisse se rend à Rodez et y étudie pendant deux ans chez les jésuites⁷ qui seront ses formateurs. A cet âge (à « trente ans » selon les « mémoires »), il est ainsi en sixième classe, où il fait de rapides progrès. C'est là qu'il se lie d'amitié avec Jean Dartis⁸, ce qui procure aux deux hommes l'occasion d'un jeu de mots latin et érudit comme l'époque les aime entre *Johannes Tarissina* et *Johannes Artissina*. Au moment de la rédaction de la *Vie* par D. Tesson (entre 1648 et 1654), Jean Dartis est professeur de droit canon à Paris. Il vient de faire paraître (1648) un livre « touchant les ordres et dignités ecclésiastiques » qui le révèle « versé dans la lecture des Pères, dans l'intelligence des langues [*sacrées*], et dans la science des antiquités de l'Eglise » ; cette dernière remarque est peut-être importante pour ce qui concerne l'organisation intérieure des églises et la disposition des stalles dans l'abside, comme dans les basiliques anciennes. Les deux hommes

⁴ On a réuni dans le texte qui suit les éléments fournis par les mémoires utilisés par D. Tesson et quelques éléments qui ne se trouvent que dans les chapitres rédigés.

⁵ Comme le souligne M. l'abbé Rouanet, Jean Tarrisse né en 1575 a été tout enfant le témoin des destructions commises dans la région, et à Cessenon même, par son parent le capitaine Bacon.

⁶ Voir J. Segondy, *op. cit.*

⁷ D. Tarrisse entretient dans ces années d'excellentes relations avec les jésuites, qui joueront leur rôle dans les premières tentatives d'affiliation d'abbayes comme Villemagne-l'Argentière. Mais pourquoi se rend-il d'abord chez les jésuites de Rodez ? Qui l'a envoyé chez eux ?

⁸ Dartis sera un bon juriste (BNF lat 12488 : notes sur le droit par Dartis, et BNF lat 13661-63 : commentaire de Dartis sur le décret). D. Tarrisse fera plus tard venir à Saint-Germain ce « doyen des professeurs en droit canonique pour l'enseigner » (Arch. Nat. L816 2^e. dossier n° 7, « Remarques faites de quelques actions et paroles du R.P. D. Grégoire Tarrisse par D. Luc d'Achery », p. 16).

reviennent ensemble à Cessenon « et de là à Roquebrun chez M. le Prieur [*d'un prieuré d'augustins*] avec lequel il avait aussi fait amitié » (il s'agit du R. P. Mathieu Palhier [*? Le nom est peu lisible : faut-il lire Pellier, nom de la mère de D. Tarrisse ?*]), et il y demeure « un an ou environ ».

Jean Tarrisse se rend ensuite à Toulouse où « il se présenta encore au collège des Pères jésuites » pour l'année de philosophie.

D. Jean Tarrisse prieur-curé de Cessenon

A l'instigation de « M. Chanard religieux ancien⁹ de Saint-Thibéry qui était fort ami d'un beau-frère » de J. Tarrisse (mémoires pour le ch. 12), mais aussi à la suggestion du « sieur de Vissac de la maison de Saint-Genest » connue en Languedoc, après s'y être d'abord refusé par sentiment de son insuffisance, et faute des moyens financiers nécessaires, et encore en raison de la présence de « fortes parties » adverses, J. Tarrisse impètre le prieuré-cure de Cessenon. Il s'agit d'« un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît et ensemble une cure qui a été administrée longtemps par des moines bénédictins », qui dépend de l'ancienne abbaye de Saint-Pons-de-Thomières, sécularisée en 1615. Certes l'église en est entièrement ruinée, mais ce prieuré est « fort considérable » et les revenus en sont importants (« trois ou quatre mille livres de revenu ») ; l'église « priorale ou paroissiale » est celle de la ville et des environs. Avant D. Tarrisse, il n'y avait qu'« un vicaire et quelques chapelains » (ch. 12).

Pour vaincre les diverses oppositions qu'il rencontre¹⁰, l'impétrant fait jusqu'à Paris quatre voyages à pied. Logé dans la capitale au collège de Narbonne, il y est boursier « affecté à ceux de la province de Languedoc » et suit son cours de théologie en Sorbonne. C'est à cette époque qu'il fait la connaissance de l'official de Rieux.

J. Tarrisse prend enfin possession de son prieuré « en l'âge de 41 ans, en l'année 1610 » - si la date est exacte, il a en fait 35 ans (il aura 41 ans en 1616) ; les dates se contredisent à plusieurs reprises. Il se rend dans l'abbaye voisine de Saint-Chinian, alors en piètre état. Il fait sa profession « au bout de l'an » ; on dispose encore du document de sa profession faite au prieuré de Cessenon (alors en cours de restauration) le 11 août 1615, en présence de D. Ambroise Tarbouriech, docteur en théologie et capiscol (écolâtre) au monastère de Saint-Chinian, « insigne prédicateur », provincial des bénédictins exempts, et de l'abbé régulier de Caunes¹¹. Il est désormais connu à Cessenon sous le titre de « Monsieur le Prieur ».

Premières tentatives de réformation des monastères, première rencontre de Saint-Maur

⁹ « Ancien », c'est-à-dire religieux d'avant la réforme de l'abbaye.

¹⁰ Parmi lesquelles celle d'un Caussinel dont il saura finalement se faire un ami ; sur ces oppositions, voir aussi l. 2, ch. 9.

¹¹ *Vie*, livre 1, ch. 16, et Arch. mun. de Saint-Denis, GG 202.

Le troisième livre de D. Tesson est consacré à la réformation des monastères, à ne pas confondre avec la réforme monastique que recherchera par la suite Saint-Maur : dans un cas il s'agit d'un simple rappel à l'observance de la règle, dans le second d'une tentative de rénovation de l'ensemble de l'ordre bénédictin.

Les passages recopiés par D. Tesson sur les mémoires de M. Bauldry sont explicites : « En 1614 étant à Paris et moi [*M. Bauldry, l'auteur des mémoires*] avec lui, il eut la connaissance du R. P. D. Laurent Bénard¹², prieur du collège de Cluny [...], auquel l'ordre de saint Benoît a une grande obligation, ayant été la cause de la réformation dudit ordre dans le royaume de France », comme c'est à D. Tarrisse « qu'on a l'obligation de la réformation en Languedoc et en Gascogne ». M. Bauldry informe de cette connaissance que fait D. Tarrisse son propre « frère D. Thomas Bauldry¹³ étudiant pour lors à Poitiers » - celui-là même sous lequel, en 1623, D. Tarrisse fera son noviciat à Toulouse.

Très vite D. Tarrisse, poussé par son zèle propre, par les parlementaires toulousains soucieux de remettre de l'ordre dans leur province selon les perspectives de la Réforme catholique, et avec l'appui des jésuites avec lesquels il semble être lié, esquisse ses premières tentatives de réformation, au monastère de Cruas¹⁴, d'abord, puis à Saint-Chinian même. Ces premiers essais sont empreints d'un mystère qui laisse soupçonner des arrière-plans politiques. En effet, D. Jean Tarrisse « gagna les bonnes grâces de M. Le Mazoyer », premier président du Parlement de Toulouse, qui en écrit à D. Laurent Bénard au collège de Cluny ; de l'avocat général de Ciron, de son frère chanoine et chancelier de l'Université, de « M. le Procureur général du même Parlement appelé de Saint-Félix et autres présidents, conseillers, officiers ».

Une première mission est confiée à D. Tarrisse - peut-être est-ce une mise à l'épreuve de ses talents : en 1614, il est avec son ami D. Tarbouriech député pour la réformation du monastère de Cruas sur le Rhône, où des désordres se produisent. Sur le chemin, ils font à Avignon la connaissance du P. Dupont¹⁵, célestin,

qui était prêt de partir pour venir à Paris et y être reçu en la congrégation de Saint-Maur. Ayant entendu de si bonnes nouvelles, et particulièrement de ce que la congrégation était érigée sous l'invocation de saint Maur (car ils n'avaient point encore entendu parler de l'érection de ladite congrégation), ils furent très joyeux et délibérèrent d'établir dès lors ladite congrégation dans cette abbaye de Cruas. Mais le

¹² *Matricula* n° 65. De Nevers, entré à 47 ans (c'est un des rares nouveaux mauristes qui ne soit pas jeune ou très jeune), profès de Cluny le 21 avril 1620, mort le même jour au collège de Cluny (?). On relèvera la considération dont D. Tesson entoure ce personnage.

¹³ *Matricula* n° 125. D. [Etienne] Thomas Baudry ou Bauldry, du diocèse du Mans, entré à 34 ans, profès à Saint-Augustin le 2 décembre 1622, mort à Saint-Sauveur de Redon le 1^{er} janvier 1630. D. Tarrisse mettra « la dernière main au dernier cérémonial bénédictin composé par M. Baudry », *Vie* manuscrite, livre 4^e, ch. 8^e.

¹⁴ Récit de l'affaire de Cruas dans BNF ms fr 17670, « L'histoire de la réforme de l'Ordre de saint Benoit... », f° 112 r°- 114 r°.

¹⁵ *Matricula* n° 73. (Antoine) Maur Dupont, né près de Beauvais, entré à 34 ans, profès le 21 juin 1620 à Nouaillé, mort à Saint-Denis le 21 septembre 1652.

temps n'était pas encore venu pour le bien de cette abbaye [...]. Ce fut là aussi où il prit connaissance avec le R. P. D. Paul d'Hillaire appelé auparavant Maurin, religieux et prieur de Rochemaure, fils de M. d'Iliaire tant renommé à cause de ses écrits¹⁶ ; lequel fut peu après reçu dans la congrégation et pour maître des novices du séminaire de Toulouse, et par ce même moyen de notre Père [D. Tarrisse]. Etant de retour de Cruas¹⁷, il commença à travailler puissamment pour introduire la réforme selon les constitutions de ladite congrégation de Saint-Maur dans l'abbaye de Saint-Chinian, aidé de son bon ami D. Ambroise [*sic en dépit de l'anachronisme*], de M. Bosquat¹⁸ [*ou du Bousquat*] sacristain [...] et de M. Gelot¹⁹ camérier d'icelle, et des autres religieux, lesquels en firent un concordat [*qui ne sera pas exécuté*].

D. Tesson rappelle les principes de ce retour à la Règle primitive : « Le silence, l'oraison, la retraite, l'abstinence de chair, le jeûne, la dureté du lit, la pauvreté en habits étaient observés dans la rigueur ». « Cela fit bien du bruit dans la province et étonna beaucoup de religieux »²⁰.

Cependant D. Tarrisse revient à Toulouse pour y fonder un « monastère ». Là encore, il ne parvient pas à ses fins : « Toutefois la providence de Dieu [*avec l'appui des pouvoirs occultes déjà soupçonnés*] pourvut à tout cela par le moyen de M. l'abbé de Saint-Giniez [*? peu lisible*] appelé N. Michel, abbé de l'abbaye de Saint-Savin²¹ dans la vallée de Lavedan, diocèse de Tarbes », qui installe chez lui quelques tout premiers mauristes et qui intervient auprès du cardinal de La Valette, archevêque de Toulouse. Celui-ci donne les sommes nécessaires pour l'achat d'« une maison dans la grande rue de Toulouse près de Saint-Sernin qui fut suffisante pour y faire un beau séminaire » pour les novices de la province, jusqu'à l'affiliation de La Daurade où se transportera alors le noviciat. Le premier supérieur de Saint-Louis avant dom Anselme Rolle est alors dom Thomas Baudry (ou Bauldry), le frère de l'auteur des *Mémoires* utilisés par D. Tesson.

Au noviciat

Celui qui est encore le prieur Jean Tarrisse quitte Cessenon en mai 1623. Le prieuré se transmet alors à ce M. Bauldry auteur des mémoires, qui reçoit un important document liturgique qu'a publié le chanoine Segondy et qui témoigne de l'intérêt que portait D. Tarrisse au service divin.

¹⁶ *Matricula* n° 120. (Maurice) Paul d'Iliaire (ou d'Hillaire, ou d'Iliaire), né à Rochemaure, entré à 27 ans, profès aux Blancs-Manteaux le 27 octobre 1622, mort le 14 septembre 1631 à La Daurade. D'abord au prieuré de Rochemaure, il sera « l'un des premiers novices des Blancs-Manteaux ». Son père est l'un des premiers auteurs à donner la traduction en français de l'ordinaire de la messe.

¹⁷ Où il est fort mal accueilli.

¹⁸ *Matricula* n° 554. (Pierre) François de Bosquat, ou du Bousquat, de Saint-Chinian, entré à 33 ans, profès de Saint-Louis le 2 avril 1633, mort à Saint-Chinian le 18 juin 1673. On conserve des lettres de D. Tarrisse qui lui sont adressées (Arch. mun. de Saint-Denis, GG 202, lettres de 1641-1647 à D. François de Bousquat).

¹⁹ Ne figure pas dans la *Matricula* (sauf mauvaise lecture).

²⁰ *Vie*, livre 3, ch. 6 : « A sa persuasion les religieux de Saint-Chinian consentent de recevoir les Pères de Saint-Maur dans leur abbaye, et en font un concordat ».

Tout religieux profès qu'il soit déjà, D. Tarrisse abandonne son prieuré pour aller faire son noviciat à Saint-Louis qu'il a lui-même fondé, « comme un jeune religieux quoiqu'il eût alors plus de cinquante ans »²² : « Après avoir établi les Pères de la congrégation de Saint-Maur au séminaire, il est reçu et prend l'habit de novice avec une humilité extraordinaire ».

Pendant le temps de son noviciat, D. Tarrisse multiplie les activités. Il revient à Cessenon avec D. Anselme Rolle²³. Les deux hommes se rendent ensuite en Espagne pour rencontrer le P. D. Mathieu Olivier, religieux du monastère de Montserrat²⁴ « qui traduisait en ce temps-là les chroniques de l'ordre [*bénédictin*], afin de conférer avec lui des choses concernantes [*sic*] l'histoire des chroniques de l'ordre ». Là encore, on constate que, pour ces questions historiques comme pour les questions liturgiques, l'intérêt de D. Tarrisse remonte à ces hautes époques. Lui-même et ses successeurs sauront déployer ces perspectives encore embryonnaires.

La *Vie* manuscrite précise encore que D. Tarrisse « avait à Cessenon un bon serviteur appelé N., maintenant Placide²⁵ », menuisier de son état. Les mémoires du frère Placide Roche que possédait aussi D. Tesson indiquent qu'au noviciat D. Tarrisse a « la charge d'instruire les serviteurs et trois frères convers que nous étions²⁶ ».

Dom Tarrisse n'est pas venu seul au noviciat : prennent l'habit de novice le 21 mars 1624 quelques religieux d'autres abbayes languedociennes, D. Tarbouriech²⁷, D. Blaquière²⁸ sacristain d'Aniane, D. Léotard²⁹ religieux de Saint-Thibéry dont son oncle est abbé, et « quelque peu après »

²¹ Abbaye dont les bâtiments existent toujours.

²² Le rédacteur de la *Vie* vieillit toujours D. Tarrisse d'environ deux ans. S'il est né en 1575, D. Tarrisse n'a que 49 ans.

²³ *Matricula* n° 8. Dom Anselme Rolle, de La Réole, entré à 29 ans venant de la congrégation de Saint-Vanne (comme D. de Mongin, *Matricula* n° 9), profès le 23 mai 1612, décédé le 13 août 1627 à Bordeaux.

²⁴ Le voyage est pénible, car D. Tarrisse souffrait d'une « douleur de reins qui le travaillait beaucoup ».

²⁵ *Matricula fratrum conversorum* n° 32. (Jean) Placide Roche, de Cessenon, entré à 26 ans, convers profès à Saint-Louis le 1^{er} mai 1626, décédé à Aniane le 19 novembre 1676. Il est, semble-t-il, le premier frère convers de la province.

²⁶ Peut-être les frères (Mathieu) Maur Lapart, *Matricula fratrum conversorum* n° 53, (Pierre) Arsène Dupuy, n° 58 ; peut-être aussi Gilles Portier, n° 66 [?].

²⁷ *Matricula* n° 155. [Pierre] Ambroise Tarbouriech, né à Saint-Chinian, entré à 48 ans, profès au séminaire Saint-Louis le 21 mars 1624 (le même jour que D. Léotard, D. Blaquière, D. du Chalmeau - D. Tarrisse ne fait profession que le 29 juin 1624), mort à Saint-André d'Avignon le 16 septembre 1638. On note que ces religieux sont tous des hommes mûrs (48, 46, 44, 40 ans).

On écrit et on prononce Tarbouriech aujourd'hui encore dans la région de Saint-Chinian, mais il convient de remarquer que dans sa *Vie* D. Tesson écrit toujours Tarbourier, ce qui peut indiquer la prononciation de ce nom à l'époque.

²⁸ *Matricula* n° 157. D. [Jean] Jérôme Blaquière, né à Aniane, entré à 44 ans, mort le 11 janvier 1629 à La Daurade.

²⁹ *Matricula* n° 156. D. [Etienne] Augustin Léotard, né à Saint-Thibéry, entré à 46 ans, mort le 22 juillet 1654 à Saint-Thibéry.

D. Joseph du Chalmeau³⁰ religieux de Caunes ; autant de religieux qui reviendront par la suite dans leur monastère pour y introduit la réforme de Saint-Maur. Son père-maître est D. Paul d'Illaire. Ce n'est que quelques jours après ses confrères, le samedi 29 juin 1624, à 49 ans, que D. Tarrisse fait profession entre les mains de D. Maur Dupont abbé de Saint-Augustin de Limoges et visiteur de la province, en présence de son ami Jean Dartis ; il reçoit l'habit de dom Thomas Baudry, supérieur du séminaire et Visiteur. Les quatre amis changent de prénom « selon la coutume de ce temps-là » et prennent le nom des quatre docteurs de l'Eglise : Ambroise pour dom Tarbouriech, Jérôme pour dom Blaquièrre, Augustin pour dom Léotard, Grégoire pour dom Tarrisse. De plus, lorsqu'il fait sa profession ce dernier est accompagné de trois autres religieux qu'il a attirés à Saint-Maur, dom Odo de La Motte³¹, dom Antoine Roques³², dom Barnabé du Casse³³. Le nombre et la qualité des hommes que le futur supérieur général a déjà su attirer à la réforme de Saint-Maur témoignent de sa force de persuasion.

Après quoi, il reconduit à Cessenon M. Bauldry, l'auteur des mémoires manuscrits, qui a obtenu le prieuré-cure « que j'ai tenu six ans », soit jusqu'en 1630 environ. Sur le chemin, les amis font visite à l'évêque de Béziers Clément de Bonsi, alors abbé de Saint-Guilhem, qui promet d'établir dans sa ville épiscopale un monastère mauriste sous la titulature de saint Charles ; le décès du prélat annulera ce projet.

Premières tentatives d'agrégation à Saint-Maur

D. Tarrisse reprend (dès 1624 ?) ses projets de réformation des monastères en les appuyant sur l'affiliation à la naissante congrégation de Saint-Maur. Selon D. Tesson, « il visite les monastères de la province [outre Saint-Chinian, il se rend à Saint-Guilhem, Aniane, Saint-Thibéry, Caunes - mais non à Villemagne-l'Argentière, semble-t-il], fait connaissance avec plusieurs religieux de l'ordre pour les inviter au rétablissement de l'observance, et s'oppose aux religieux externes qui se veulent emparer de quelques monastères »³⁴. Les *Mémoires* de M. Bauldry sont plus précis :

Nous visitâmes les abbayes d'Aniane dont le R. P. D. Jérôme Blaquièrre était sacristain et était avec nous [*sic*], puis l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Désert et l'abbaye de Saint-Thibéry que le R. P. désirait fort à sa congrégation à cause de sa commodité [*et probablement aussi en raison de son poids politique*,

³⁰ *Matricula* n° 158. D. [Genès] Joseph du Chalmeau, né à Caunes, entré à 40 ans, mort le 29 octobre 1640 à Montmajour. Du Chalmeau est le même que Du « Thalmann », lecture erronée qu'on trouve à propos de Villemagne.

³¹ De fait les quatre hommes font profession le même jour. *Matricula* n° 163 : [Raymond] Odon de La Mothe, né à Saint-Clar, entré à 26 ans, profès à Saint-Louis le 29 juin 1624, décédé le 24 février 1643 à Saint-André.

³² *Matricula* n° 164. [François] Antoine Roques, de Latrape, entré à 23 ans, profès de Saint-Louis le 29 juin 1624, décédé le 9 juin 1662 à Saint-Guilhem.

³³ *Matricula* n° 165. [Pierre] Barnabé du Casse, né à Boulogne (dioc. de Comminges), entré à 20 ans, profès de Saint-Louis le 29 juin 1624, décédé le 24 avril 1677 à Sorèze.

³⁴ *Vie*, livre 3, ch. 2.

Saint-Thibéry étant proche de Pézenas siège du gouvernement de la province], ce qui a enfin réussi heureusement à la congrégation. Et de là il s'en retourna à Toulouse et partit le jour de saint Laurent de la même année, amenant avec soi un religieux de Saint-Guilhem déjà prêtre appelé N. Philippy³⁵ pour être reçu en la congrégation, ce qui fut exécuté.

En janvier 1625, M. Bauldry revient à Toulouse ; D. Tarrisse l'envoie à Rome tant pour aider à l'obtention d'un bref pour le séminaire et pour empêcher que les abbayes de la province ne soient sécularisées, que « pour apprendre les cérémonies de l'Église pour en faire part à la congrégation ». Bauldry obtient que Rome interdise aux abbayes de demander leur sécularisation. Cette interdiction s'applique en particulier à La Daurade qui est agrégée à Saint-Maur : les pères réformés y entrent peu de temps après, à la Semaine sainte de 1627, et l'abbaye devient noviciat.

Au vif regret de D. Tarrisse, le prieuré de Cessenon ne sera pas agrégé à Saint-Maur. En 1630 probablement, D. Paul d'Illaire « fait bailler ledit bénéfice à M.M. les chanoines de Saint-Pons sous une petite pension au grand regret dudit R. P. D. Grégoire ».

Après 1627, la carrière de D. Tarrisse est foudroyante : en six années, il est maître des novices (1627) puis prieur de La Daurade dont il a obtenu l'affiliation ; il passe à Nouaillé près de Poitiers (1629), est élu définitiveur en 1630 au chapitre général de Vendôme, et enfin en mai 1630 « président » puis supérieur général de la congrégation ; il restera à ce poste jusqu'à la veille de sa mort. Mais cela ne concerne plus les perspectives de ce travail.

II

Dom Tarrisse et la restauration de l'église de Cessenon (1611-1620 environ)

Ce qui en revanche peut retenir l'attention, c'est l'intérêt que D. Tarrisse porte à la restauration des églises³⁶. On lui doit la remise en état de l'église de Cessenon lorsqu'il en est le prieur, et à partir de 1644 jusqu'à sa mort en 1648 celle de l'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés ; ces travaux sont fort importants, dans la mesure où d'une part la restauration de Cessenon prouve la compétence liturgique et ecclésiologique de D. Tarrisse et semble par certains aspects être comme un essai des travaux que le supérieur général développera par la suite, et où de l'autre la restauration de Saint-Germain-des-Prés qu'il a entreprise dès 1644 a été exemplaire pour de nombreuses églises mauristes au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Si D. Tesson est peu loquace sur les restaurations de Saint-Germain - elles ont commencé en 1644, D. Tarrisse est mort en 1648 et D. Tesson écrit en 1654 -, il en signale pourtant

³⁵ *Matricula* n° 227. [Philippe] Laurent de Philippy, de Montagnac, entré à 30 ans, profès de Saint-Louis le 19 mars 1626, décédé le 13 janvier 1632 à Saint-Chinian.

³⁶ L'étude qui suit reprend les analyses de *Chœur clos, chœur ouvert*, Cerf, 1998.

l'ampleur ; et grâce aux documents dont il dispose, il est très précis pour Cessenon dont les bâtiments prioraux ont disparu mais dont subsiste, presque intacte, l'église restaurée par le prieur³⁷.

D. Tarrisse distingue entre les bâtiments claustraux, qu'il veut et voudra commodes mais simples, et l'église du monastère, qui n'est jamais assez belle pour la gloire du Dieu Présent au tabernacle. On sait par D. Tesson, et on a vu, que D. Tarrisse étudiait les exigences liturgiques nées des définitions du concile de Trente - il avait une bibliothèque qu'il emporte à Toulouse, mais dont nous ne connaissons pas les titres : « Il était très exact observateur des cérémonies, lisant les livres qui en traitent avec beaucoup d'attention et s'enquérant des plus petites circonstances de ceux qui en avaient l'intelligence plus parfaite, afin de les mieux pratiquer » (livre 2, ch. 6 ; et dans les mémoires pour le 3^e livre M. Bauldry admire « la grande affection qu'il avait pour les cérémonies de l'Eglise »). Ces connaissances expliquent que l'on trouve à Cessenon, et à une haute époque, des mises en œuvre que l'on ne trouve que plus tard ailleurs ; elles fondent l'hypothèse selon laquelle c'est très tôt que le futur supérieur général a défini sa conception nouvelle de l'église monastique.

D. Tarrisse a commencé sans tarder les réparations de l'église de Cessenon. La date de 1612 est clairement lisible sur le muret qui sert de table de communion. D. Tesson donne le détail des travaux :

<p align="center">Texte recopié par D. Tesson à partir des « Mémoires de M. Bauldry » (en tête du livre second)</p>	<p align="center">Texte rédigé par D. Tesson (ch. 3, 4 et 5)</p>
<p>« L'église était presque toute découverte et en très mauvais ordre. Il fit de grandes dépenses non seulement pour la réparer tout de neuf, mais à l'embellir et l'orne et la rendre une des plus agréables et des plus belles de toute la province, la faisant recouvrir toute entière, y faisant faire de très beaux et très riches autels ornés de tout ce qui y était nécessaire. Il fit hausser le presbytère [l'endroit de l'église où n'entrent que les prêtres, le sanctuaire, parfois le lieu de l'autel des</p>	<p><i>D. Tesson reprend ces éléments et en donne une amplification hagiographique. Le chapitre 3 traite « des réparations et structures qu'il fit en l'église de Cessenon et autres dépendantes » ; le ch. 4 : « Il</i></p>

³⁷ *Vie*, livre 2nd : « Des saintes actions du P. Tarrisse pendant qu'il fut prieur de Cessenon », ch. 3^e « Des réparations et structures qu'il fit en l'église de Cessenon et autres dépendantes ».

³⁸ Contre les protestants, la première Réforme catholique use de l'exposition du Saint Sacrement dans l'ostensoir. Dans l'ouvrage qu'il consacre à ce sujet, à la fin du siècle J.-B. Thiers déplore et dénonce ces abus souvent dus aux religieux mendiants qui veulent proposer une « dévotion aisée » et « sensible », et il souhaite que l'exposition du Saint Sacrement se fasse seulement aux jours prescrits par l'Eglise. On ne confondra pas l'exposition de l'hostie et la présence de l'Eucharistie au tabernacle.

<p><i>célébrants]</i> et le rendit très commode pour y célébrer des messes solennelles avec autant de splendeur que dans les plus grandes églises cathédrales.</p> <p>« Il fit bâtir un grand autel [<i>le maître-autel</i>] d'une très belle structure, et y fit faire [<i>en guise de retable</i>] un très beau tableau enrichi d'un très beau cadre, comme aussi un très beau tabernacle revenant à huit cents livres ou environ, de telle sorte qu'on pût facilement le démonter, de manière que, le Saint Sacrement étant exposé³⁸, le tabernacle paraît autre qu'il n'est pas à l'ordinaire.</p> <p>« Il fit faire une grande custode pour conserver le Saint Sacrement, et pour le porter en procession et pour l'exposer aux occasions, avec une autre pièce bien belle d'argent pour le porter aux malades. Il fit faire six beaux chandeliers de cuivre pour le grand autel, et d'autres pour les autres autels ; il y en fit faire deux grands [<i>chandeliers, comme on le voit ci-après</i>] d'une très belle structure revenant à 200£ ou environ, qui étaient deux anges bien élaborés [<i>d'un bon travail</i>], tenant chacun un chandelier en main, appuyés chacun sur un beau piédestal de marbre soutenu de trois grosses boules de même marbre, et ce pour servir aux deux côtés du grand autel pour l'élévation du Très Saint Sacrement [<i>ce monument se retrouvera dans plusieurs églises mauristes du Bas-Languedoc</i>]. Il en fit faire encore quatre autres [<i>chandeliers</i>] assez beaux pour servir à la même chose aux deux autels qui sont aux côtés du chœur et encore deux autres fort beaux pour servir aux acolytes [<i>en marge, il est porté qu'il fit reconstruire le clocher et ses cloches, la voûte du chœur et une arcade de la nef grâce à « 1100£ qui se trouvèrent entre ses mains »</i>].</p> <p>« Il fit faire une très belle chapelle du saint Rosaire au côté droit de l'église, bien ornée et enrichie d'un bel autel, dont le cadre est bien élaboré, dans lequel il y a un beau tableau de la sainte Vierge entourée d'une belle couronne de roses.</p> <p>« Et parce qu'au même temps qu'il faisait bâtir la même chapelle il s'avisait qu'il avait ouï dire qu'il y avait du marbre auprès de Cessenon, il chercha si bien qu'il le trouva, dont on ne s'était pas encore bien avisé dans ces quartiers [<i>il en a certainement appris</i></p>	<p><i>fait venir deux excellents ouvriers pour la sculpture, et trouve du marbre aux environs de Cessenon dont il se sert pour ses ouvrages. Le ch. 5 décrit ainsi les travaux de l'église :</i></p> <p>« Le premier ouvrage qu'il entreprit après le rétablissement du corps de l'église fut la structure du grand autel où il n'épargna ni l'argent ni l'industrie ni le prix de la matière pour en faire un des beaux autels qui soient dans la province du Languedoc. [<i>Cet autel n'est plus médiéval mais tridentin par son retable et par le tabernacle</i>]. L'excellence de la pierre ne consiste pas tant dans la grandeur comme dans la symétrie des parties, et dans l'artifice avec lequel le tabernacle et le retable qui enferme le tableau ont été ajustés. Le tabernacle estimé à 800£ est ravissant en cela qu'il se démonte en plusieurs endroits, et par ce moyen on lui donne diverses formes selon la diversité des figures et des ouvrages qu'on y veut appliquer, de sorte qu'on le peut changer selon les fêtes, particulièrement lorsqu'on expose le Très Saint Sacrement, auquel temps il</p>
---	---

<p><i>l'existence lors de son séjour à Roquebrun</i>], et en fit tailler une pièce de marbre qu'il fit poser dans ladite chapelle en actions de grâces à la Sainte Vierge d'avoir trouvé en ces lieux un si riche trésor, qui a servi à tout le pays tant pour l'ornement des églises de ce pays [<i>sic</i>] que pour d'autres bâtiments [<i>suivent des exemples à Béziers, à Roquebrun où le prieur « en fit un bel autel de son église, des fonts baptismaux et autres belles pièces, et de plus en orna une belle chapelle dédiée à saint André apôtre qui est dans le cimetière de sa paroisse »</i>].</p> <p>[<i>En marge :</i>] « Le tabernacle et la chaire furent ornés par des Messieurs de Narbonne qu'il fit venir à Cessenon ».</p> <p>« En après [<i>sic</i>] il fit faire de ce même marbre un magnifique vase pour y mettre l'eau bénite à l'entrée de l'église du côté de l'épître, et de l'autre côté les fonts baptismaux du même marbre en forme ronde, élevés sur trois beaux degrés en même forme.</p> <p>« Voyant qu'il y avait une chapelle dédiée à saint Louis roi de France », <i>il obtient 500£ du roi Louis XIII</i> « pour orner ladite chapelle » ; <i>il en fournit les ornements</i> « et y fit encore un beau calice pour la messe. Et le roi a laissé 60£ de rente pour y dire une messe tous les dimanches de l'année ».</p> <p>« Il y avait aussi dans la même église une chapelle ruinée dédiée à saint Antoine et servie par une ancienne confrérie, et pour la faire [<i>?</i>] il fit rebâtir ladite chapelle et y fit un bel autel.</p> <p><i>Il fait faire</i> « une très belle et très grande bannière de taffetas » <i>avec la Vierge entourée de rosaires.</i></p> <p>« Il fit encore trois beaux confessionnaux dont le sien était près de la chaire [<i>ce confessionnal existe encore</i>], afin que du confessionnal il pût monter facilement en chaire pour y faire la prédication. Mais ce qui est de plus considérable est la belle chaire grande et spacieuse du prédicateur qu'il y fit faire, laquelle pour la valeur, la matière et la beauté doit être estimée une des plus belles du royaume, et feu M. le Prince l'ayant vue l'an 1629 dit que s'il était prédicateur il demanderait à prêcher dans cette chaire, afin qu'il pût dire d'avoir prêché dans une des plus belles chaires de France. Il y a de beaux mystères représentés et de belles figures de la Parole de</p>	<p>paraît tout autre. Le tableau est renfermé dans un beau cadre au milieu d'une architecture riante, où l'ordre est parfaitement bien observé. Le marbre avec la dorure donnent beaucoup à cet ouvrage et à beaucoup d'autres pierres qu'il a fait faire dans cette église [<i>avec renvoi à 2Paral. 4</i>].</p> <p>« Il fit ensuite faire deux beaux candélabres dans le presbytère, l'un au côté de l'évangile l'autre à celui de l'épître pour porter les cierges qui s'allument à l'Élévation. Ces deux [<i>?</i>] reviennent bien à deux cents francs [<i>sic</i>], et ont cette figure : ce sont deux anges fort bien élaborés tenant chacun un chandelier en main, appuyés sur un beau piédestal de marbre, qui est soutenu de trois grosses boules de même matière.</p> <p>« Après le grand autel il [<i>?</i>] de faire enrichir et orner les deux autres qui sont aux deux côtés du chœur, particulièrement celui du saint Rosaire dont il institua la confrérie [...], où il fit aussi mettre un retable avec un grand tableau dans son cadre, représentant la Vierge environnée de roses [<i>D. Tesson recopie ensuite son informateur</i></p>
--	---

<p>Dieu, et de beaux textes de l'Écriture sainte de lettres d'or. Aussi a-t-elle été faite par deux des meilleurs ouvriers du royaume [...]. Il fit venir à ses dépens deux excellents ouvriers et architectes [ailleurs : en marbre et en bois], dont l'un s'appelait Claude de la Franche-Comté et l'autre Jean de la ville d'Orléans, pour travailler à ses autels, à tailler le marbre qu'il avait trouvé, à faire les fonts baptismaux, le vase de l'eau bénite, le tabernacle, les deux chandeliers de l'autel et la chaire ; lesquels n'oublièrent rien de leur industrie pour faire de si beaux ouvrages, faisant le tout avec un grand soin [ils entrent ensuite à Toulouse chez les dominicains, où ils travaillent pour la chapelle où se trouve le corps de saint Thomas d'Aquin, la congrégation de Saint-Maur n'existant pas encore pour les accueillir...].</p> <p>Bref, l'église est belle au point que « l'office divin s'y faisait comme dans les cathédrales ».</p>	<p><i>pour ce qui concerne les autres autels, les chandeliers ; il en est de même pour les chapitres sur saint Louis, saint Antoine.</i></p> <p>« Toutes les chapelles et autels ainsi ajustés, il donna ordre que les chaises [les stalles] et bancs du chœur fussent refaits et remis dans la décence [cette information ne se trouve pas dans les mémoires]. Il fit relever le presbytère en sorte que les ministres de l'autel fussent vus convenablement des assistants. Il fit faire trois confessionnaux »</p> <p><i>[la suite reprend les mémoires].</i></p>
--	--

« Il fit encore dans l'église séparer les hommes d'avec les femmes, en sorte que les hommes étaient du côté de l'évangile et les femmes du côté de l'épître, sans parler des hommes qui étaient dans le chœur ». Par ces travaux, D. Tarrisse entend « rendre nos mystères plus augustes » et « imprimer plus de dévotion au peuple ».

C'est le frère convers des religieux anciens Antoine Lopineau, « habile homme en matière de bâtiment »³⁹, qui « a conduit l'ouvrage de l'église ». Le prieur commence par les gros travaux dans une église très dégradée par les protestants : « Il commença par la voûte du chœur qu'il fit refaire de neuf, de là il vint aux arcades de la nef », et enfin aux chapelles latérales. Les restaurateurs mauristes de Saint-Germain-des-Prés et de la plupart des églises de Languedoc et de Gascogne feront de même (en particulier pour la chapelle absidiale, qui est toujours celle qui a le plus souffert, et pour les chapelles latérales, en particulier celle de la Vierge, qui sont parfois des agrandissements dus aux mauristes et auxquelles les religieux de Caunes, de Saint-Thibéry et de Villemagne, par exemple, apportent de grands soins).

Venant à l'ornementation intérieure, D. Tesson rapporte la reprise par D. Tarrisse de carrières de marbre non loin de Cessenon, à Roquebrun près de Roujan : il en inaugure l'exploitation et il en tirera bonne part des ornements de son église. Il s'agit d'orner autant que faire se peut la demeure du

³⁹ Arch. Nat. L816 2^e. dossier n° 7, « Remarques faites de quelques actions et paroles du

Dieu Présent-caché au tabernacle. D. Tarrisse préfigure ainsi, ou reprend, la méthode de ses confrères de l'abbaye de Caunes-Minervois, propriétaires de carrières eux aussi, et qui inonderont les abbayes méridionales d'autels, de tables de communion, de bénitiers, de fonts baptismaux et même d'un lutrin de marbre (à Caunes) parfois somptueux (Caunes, Saint-Thibéry, Saint-Chinian⁴⁰, Camon, et jusqu'à Saint-André d'Avignon vers l'est⁴¹ et Saint-Sever-de-Rustan vers l'ouest).

D. Tesson décrit les aménagements intérieurs depuis le grand autel jusqu'au bénitier de la porte d'entrée (qui porte encore la date de 1635 ou 1636, et le nom des consuls). Le chroniqueur reste malheureusement muet sur ce qu'a pu faire disparaître D. Tarrisse, en particulier sur l'éventuelle présence d'une crypte, qui comme souvent a pu être bouchée, et sur la reconstruction et l'éventuel déplacement des stalles.

Une réorganisation inspirée par le concile de Trente

Les aménagements dus à D. Tarrisse ne sont pas la simple remise en état de l'église ; il s'agit d'une réorganisation et d'une redistribution marquées par les exigences du concile de Trente sur le sujet de la Présence réelle et de la pastorale.

L'actuelle distribution de l'église est la suivante :

- L'autel (moderne) est dans l'abside, définie par un premier emmarchement.
- Entre l'espace de l'autel et la nef s'étend sur toute la largeur du transept un vaste espace d'environ quatre mètres de profondeur, aujourd'hui vide et sans justification.
- Le muret servant de table de communion porte la date de 1612.
- La nef s'étend ensuite.

Qu'en était-il avant et après les transformations de D. Tarrisse ?

On peut tenter de reconstituer la distribution intérieure qu'a trouvée D. Tarrisse découvrant l'église à demi détruite. Pour cela, il faut interroger le muret qui sépare le chœur et la nef, et daté de 1612. Loin d'avoir été construit à cette date, ce muret qui sous cette forme est un *unicum* pourrait être le soubassement subsistant du jubé médiéval. Si l'hypothèse est fondée, l'espace entre l'abside et le muret était jusqu'aux restaurations le chœur des stalles, le sanctuaire de l'autel se trouvant au fond de l'abside. C'est la disposition traditionnelle de l'église monastique, que D. Tarrisse trouve à Cessenon à demi détruite.

R.P. D. Grégoire Tarrisse par D. Luc d'Achery », p. 13.

⁴⁰ Dont les trésors se retrouvent encore à Saint-Alexandre de Bédarieux et, pour l'orgue, au temple de la même ville.

⁴¹ Dont la table de communion en marbre est à l'église de Pujaut.

Comment l'église fut-elle redistribuée par D. Tarrisse ? Il faut distinguer entre ce qu'enseignent les textes, et les compléments qui restent hypothétiques.

La première hypothèse concerne **le muret** table de communion. Peut-être détruit pour ses parties hautes par les protestants, il a vraisemblablement été ramené à cette forme lors des premiers travaux de 1611-1612 ; ainsi s'expliqueraient et cette curieuse construction, et les trois passages, une porte centrale, deux portes latérales, qu'on y trouve, qui peuvent être les anciennes portes du jubé et qui donnent les limites du chœur des stalles qui se trouvait derrière le monument. Cette démolition est fondamentale : elle allège sans la supprimer la clôture médiévale séparant le chœur et la nef, et c'est à partir d'elle que se réorganise le reste de l'église,

Le jubé détruit et le fond de l'église bien visible par les laïcs depuis le porche d'entrée, D. Tarrisse a pu modifier profondément la distribution du chœur, et de ce point de vue il faut relire avec soin la description que donne D. Tesson. Les travaux de toiture achevés, le prieur « fit relever le presbytère [*le sanctuaire de l'autel*] en sorte que les ministres de l'autel fussent vus convenablement des assistants ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette phrase et du verbe « relever ». A première lecture, il semblerait que le prieur a fait *exhausser* le sanctuaire de l'autel pour une meilleure visibilité. En fait, il faut entendre *relever* au sens non d'*exhausser* mais de *remettre en état* le presbytère. S'il en est ainsi, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle, comme quelques années plus tard à Saint-Germain-des-Prés, le nouvel autel, avec son retable et son magnifique tabernacle, n'est pas reconstruit à la place de l'autel médiéval au fond de l'abside ; il est avancé dans l'espace où se trouvaient auparavant les stalles de façon à se trouver entre la nef des laïcs et le chœur des stalles. De façon complémentaire, à la place de l'autel médiéval au fond de l'abside, sous les six grandes colonnes et les cinq tableaux fort beaux, D. Tarrisse a pu faire disposer « les chaises [*les stalles*] et bancs du chœur » que, selon D. Tesson (mais les mémoires sont muets sur ce point), il a fait refaire. Peut-être les crochets se trouvant sous chacun des cadres des tableaux sont-ils les crochets qui renaient la boiserie des stalles (le prieuré comptait alors environ cinq religieux). Que D. Tarrisse les ait laissées à leur place médiévale ou qu'elles aient été disposées dans l'abside, ces stalles ont disparu et n'ont laissé aucun souvenir. Pourtant, si les stalles ont été transférées dans l'abside l'église de Cessenon peut annoncer la future distribution de Saint-Germain-des-Prés.

Dans la même hypothèse, et comme ce sera souvent le cas par la suite dans les églises mauristes mêmes de la région, il faudrait savoir si D. Tarrisse n'a pas fait combler une crypte antérieure (dont il ne reste aujourd'hui aucun souvenir), et s'il n'a pas déplacé hors du sanctuaire de l'autel d'éventuels tombeaux ou reliquaires. Faut-il encore se demander si, comme très souvent par la suite, le sol de la nef a été exhaussé ? Des sondages seraient les bienvenus.

La suppression du jubé donne au fidèle laïc installé dans la nef pleine vue sur l'autel majeur, et en bon clerc tridentin D. Tarrisse construit pour la Présence réelle un autel « à la romaine », avec

tabernacle et retable, qui est substitué à l'autel médiéval⁴². Trop discret sur l'autel même, D. Tesson s'attarde en revanche sur la description d'un tabernacle qui par sa souplesse d'utilisation et par son « artifice » peut être dit *baroque*. On est encore dans les années 1610-1620 : l'installation d'un tabernacle est alors encore rare ; un tel meuble ne s'installera que plus tard dans les autres églises, et même dans les abbayes mauristes. On en trouvera de très beaux exemples mauristes à Saint-Thibéry (en forme de tour et avec deux portes, une vers la nef, une vers les stalles, 1663), à Pontlevoy (1660) ; mais ils n'ont pas été conçus aussi curieusement que celui de Cessenon. On ne sait malheureusement pas ce qu'est devenu le tableau-retable : « Le tableau est enfermé dans un beau cadre au milieu d'une architecture très riante »⁴³.

Autour de l'autel majeur, D. Tarrisse fait installer deux « beaux candélabres » dans le presbytère (dans le sanctuaire de l'autel où n'entrent que les prêtres célébrants), c'est-à-dire « deux anges fort bien élaborés tenant chacun un chandelier en main, appuyés sur un beau piédestal de marbre, qui est soutenu de trois grosses boules du même matériau ». Plusieurs églises mauristes (Saint-Guilhem-du-Désert, Saint-Thibéry, d'autres encore) auront aussi ces deux anges en adoration, qui renvoient aux chérubins du Temple de Jérusalem et qui constituent un élément important de l'interprétation typique de l'organisation des églises (*Exode*).

D. Tesson signale ensuite « deux autels » qui furent refaits par le prieur, peut-être situés comme aujourd'hui dans les deux parties latérales du transept (auxquels les laïcs pouvaient accéder en passant par les deux portes latérales du jubé derrière la boiserie des stalles, comme souvent dans ce type d'églises).

Après ce qu'on peut appeler la tridentinisation du *sanctuaire* avec la construction d'un autel à retable et l'installation du tabernacle de la Présence réelle, D. Tarrisse entend satisfaire aux exigences du concile à destination du laïc et il organise sa *nef*. Cessenon était en effet un prieuré-cure qui ouvrait sa nef aux fidèles. Continuant sa description en descendant vers la nef (qui est alors vide et sans sièges), D. Tesson signale à la fois le confessionnal et la chaire, les deux meubles qui définissent, dans la nef, l'église tridentine de l'apostolat et de la prédication. Le prieur installe son confessionnal « auprès de la chaire afin que du confessionnal il y pût monter facilement pour faire la prédication ». Si l'on en croit le chroniqueur, la chaire de prédication, « la pièce la plus remarquable » des aménagements de D. Tarrisse, « est estimée une des plus belles du royaume » et elle fera l'admiration du prince de Condé à son passage dans le bourg. Elle est « en partie de marbre, en partie de bois avec leurs dorures », et « on y voit beaucoup de beaux mystères représentés en relief ». Pour les clercs tridentins, la chaire (comme la sacristie) est dans la clôture, fermée au laïc, et aujourd'hui encore on voit la porte et le petit escalier construit dans le mur pour accéder à cette chaire.

⁴² Voir *Chœur clos, chœur ouvert*.

⁴³ *Vie*, livre 2nd, ch. 3^e.

Enfin D. Tesson fait mention du bénitier et des fonts baptismaux « en forme ronde », tous de marbre, aujourd'hui encore placés au fond de l'église. On sait enfin que D. Tarrisse complète ces aménagements en offrant les vases sacrés et les ornements.

L'église de Cessenon répond ainsi parfaitement aux exigences du concile de Trente, tant pour l'adoration du Dieu Présent au tabernacle que pour la prédication et la pastorale à destination du fidèle laïc.

Voici, résumés, les constats et hypothèses successifs :

Etat médiéval	Etat à la suite des travaux de D. Tarrisse (hypothèse)	Etat actuel
<i>Autel(s) dans l'abside</i>	<i>Stalles en demi-cercle dans l'abside</i>	<i>Autel moderne dans l'abside</i>
<i>Chœur des stalles</i>	<i>Autel, retable et tabernacle tridentins</i>	<i>Espace vide sans fonction</i>
<i>Jubé en pierre</i>	<i>Muret-table de communion</i>	<i>Muret-table de communion</i>
<i>Nef</i>	<i>Nef</i>	<i>Nef</i>

Ainsi peut s'expliquer l'étrange disposition actuelle de l'église : l'abside a peut-être vu successivement l'autel médiéval, puis les stalles en demi-cercle, enfin l'actuel autel ; l'espace intermédiaire a peut-être vu le chœur des stalles, puis l'autel tridentin avec son somptueux tabernacle, enfin l'actuel vide inexplicable ; la table de communion est peut-être le soubassement de l'ancien jubé.

Il est évident que ces hypothèses qui ne reposent que sur l'étrange disposition du chœur actuel ne peuvent être avancées qu'en raison de l'existence des églises mauristes construites par la suite. Mais si ces hypothèses sont fondées, cette nouvelle disposition alors rarissime en France annonce les dispositions qui seront retenues par les mauristes.

*

Comment ne pas souligner à quel point cette église est tridentine par son souci de l'autel à tabernacle substitué à l'ancien autel médiéval, et par sa chaire complétée par le confessionnal ? Le prieur est parfaitement au courant des évolutions liturgiques et ecclésiologiques de son temps, et de ce point de vue il faut lire le *Règlement concernant le service divin* que, au moment de quitter le village, D. Tarrisse signe le 25 janvier 1623 avec les consuls de Cessenon. Ce document est précieux pour la connaissance du service dans une église conventuelle et de paroisse ; il l'est plus encore si l'on considère qu'il est le fait du futur général d'une congrégation qui se montrera très soucieuse de ces questions⁴⁴.

On comprend à quel point D. Tarrisse sera à même de surveiller, par l'intermédiaire de ses subordonnés, la restauration des églises que les mauristes trouvent en ruine ; il aime « la

⁴⁴ J. Segondy, *Cessenon [...]*, p. 706-722.

magnificence » dans « la structure et l'ornement des églises ». Le supérieur général conservera ces problèmes au centre de ses préoccupations. Pour les travaux de restauration de monastères, « il y donna ordre peu de temps après son élection, et envoya exprès un religieux fort bon architecte par tous les monastères pour y tracer exprès [*sic*] les plans et modèles des bâtiments qu'il y fallait faire. L'on reconnaît combien cette congrégation a remis de monastères en leur splendeur en moins d'une vingtaine d'années [*dix-sept*] qu'elle a été régie par un si brave chef. On en a remis [*vers 1653-1654*] plus d'une vingtaine entièrement ; on en a réparé plus de cinquante »⁴⁵.

Et c'est formellement à D. Tarrisse que D. Tesson attribue la responsabilité des premiers travaux de Saint-Germain-des-Prés :

Au reste s'il a aimé la magnificence ç'a été dans la structure [*la construction*] et l'ornementation des églises, comme nous avons déjà remarqué ; pourvu que le revenu des monastères fût suffisant, en ce cas il accordait librement que l'on travaillât pour honorer la grandeur de Dieu, auquel on ne saurait faire de demeure assez splendide. Ainsi durant son temps il a fait renouveler l'église de Saint-Germain-des-Prés et mettre dans la splendeur où elle se voit à présent [*de fait, en 1654 les principales modifications de structure ont été apportées*], d'obscurité qu'elle était, ruinée en beaucoup d'endroits, et difforme à cause qu'il n'y avait qu'une simple charpente à la couverture de la nef. Elle a été rendue fort magnifique et riante, voûtée et vitrée à proportion, si bien qu'elle passe pour un des beaux temples qui soit dans Paris.

Conclusion

Il serait absurde de faire de l'église de Cessenon l'église matricielle des églises mauristes, comme le sera en revanche l'église de Saint-Germain-des-Prés. En revanche, on peut affirmer qu'elle a fourni à Dom Tarrisse l'occasion d'une réflexion poussée sur les nombreux problèmes ecclésiologiques et liturgiques que pose une église monastique ouverte au laïc. A la différence des cisterciens, très souvent les bénédictins mauristes offriront aux fidèles de vastes nefs, un autel tridentin, les stalles monastiques étant reléguées au fond de l'abside : la symbolique y perdra, mais *καλος γαρ ο κινδυνος*, le risque en valait la peine : autant de traits peut-être déjà présents à Cessenon.

⁴⁵ *Vie*, livre 4e, ch. 12e.



1. Carrière Dervillé-Rocamat à Caunes-Mvois.



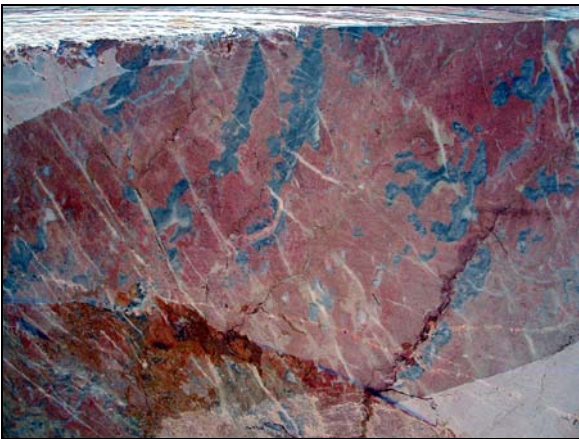
2. Carrière dite du Roi à Caunes-Minervois.



3. Griotte de Félines-Minervois.



4. Front de taille du XVII^e siècle à Caunes-Minervois.



5. Incarnat veiné de bleu à Villerambert.



6. Carrière de Villerambert à Caunes-Mvois.



7. Sol de la chapelle royale de Versailles.



8. Péristyle incarnat du Grand Trianon.